

conformément aux intentions paternelles, après avoir achevé ses études classiques au collège de Valence (1), notre futur doyen suivit pendant trois ans, quoique bien à contre-cœur, les cours de droit de la Faculté d'Aix; mais sa résolution première finit par l'emporter, et par triompher de l'opposition de son père, lequel cependant éprouva un violent chagrin d'une détermination qui dérangeait tous ses plans. Gustave avait déjà subi son premier examen de licence, lorsqu'il rompit complètement avec une carrière où ses précoces talents lui promettaient un brillant avenir (2). Le jeune étudiant revêtit donc l'habit ecclésiastique, et entra au Séminaire d'Avignon; toutefois, il y demeura peu de temps, et alla achever ses études historiques au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, d'où il sortit diacre en 1828. Mgr de la Tourrette, évêque de Valence, au diocèse duquel il appartenait par sa naissance, l'ordonna prêtre à l'âge de vingt-quatre ans, et se l'attacha presque immédiatement en qualité de secrétaire, après l'avoir laissé quelques mois seulement vicaire à la paroisse de Saint-Jean, dans la ville épiscopale. Déjà le jeune prêtre faisait partie de l'administration diocésaine en qualité de membre du conseil épiscopal, lorsque, en 1839, il fut créé par le même prélat chanoine titulaire de la cathédrale de Valence. Il n'avait alors que trente-quatre ans.

(1) Le jeune Jouve fut choisi avec deux de ses condisciples pour déclamer, à la distribution des prix du collège, en 1821, une églogue intitulée *Le premier jour de mai*, allégorie poétique en l'honneur de la naissance du duc de Bordeaux.

(2) C'est donc à tort que l'un des biographes de M. le chanoine Jouve insinue, comme cause de sa détermination, que « ses sentiments religieux » le conduisirent à chercher dans l'amour de Dieu et dans l'exercice du « sacerdoce l'oubli d'un profond chagrin. » (*L'Ordre et la Liberté* du 23 février 1872). L'épreuve de famille à laquelle il est fait allusion ici est sans doute la perte de fortune de son père, arrivée en 1847; mais à cette époque M. Jouve était prêtre depuis près de vingt ans. Il eût été vrai alors de dire que « son caractère sacerdotal et ses sentiments » religieux le conduisirent à chercher dans l'amour de Dieu l'oubli d'un « profond chagrin. »